



FORUM DE CONCERTATION

Vendredi 20 avril 2012

RAPPORT

Monsieur Touwaide du Cabinet du Secrétaire d'Etat Melchior Wathelet souhaite la bienvenue à tous les participants et rappelle le statut du Forum, instance de concertation sans pouvoir de décision.

Le Forum de Concertation se réunira 4 fois par an.

Monsieur Torck du Service de Médiation souhaite la bienvenue à tous et fait, en toute indépendance, un exposé sur:

- 1) Le schéma préférentiel en application depuis le 31/01/2009
- 2) Les schémas de déviation les plus fréquents
- 3) L'évolution du nombre de mouvements (jour/nuit) depuis 2003
- 4) Les quotas de bruit en application depuis le 25/10/2009
- 5) Les quotas de bruit des avions qui ont volé sur Bruxelles-National en 2011
- 6) L'utilisation des pistes (jour/nuit) entre 1997 et 2011.
- 7) L'utilisation des pistes (jour/nuit) en 2011 et début 2012.
- 8) Les SID's volés en 2011.
- 9) Les SID's au départ des pistes 25R/L volés en 2011.
- 10) La moyenne horaire des décollages et des atterrissages en 2011

Suite à l'exposé du Service de Médiation, le coordinateur de l'aéroport (Monsieur Hocq) spécifie qu'une partie des décollages durant les nuits calmes (Le Service de Médiation avance le chiffre officiel de 116 décollages en 2011) étaient des vols exemptés et signale la différence entre des périodes sans décollages et des périodes pour lesquelles on ne peut pas attribuer de slots.

D'après Monsieur Touwaide, il existerait un malentendu entre les textes publiés par Arrêtés Ministériels en les textes officiels des décisions prises à cet effet par le Conseil des Ministres le 19 décembre 2008.

Le représentant de TBAC (Monsieur Laveyne) fait remarquer que la classification des B744 (QC de 18,2 à 27,1 au décollage) dans la classe 24,01 à 48,00 peut entraîner une conclusion erronée vu qu'une partie des quotas de bruit des B744's font partie de la catégorie 12,01 à 24,00.



Le Service de Médiation acquiesce et dit qu'il a effectivement tenu compte du quota de bruit le plus élevé lors de la classification. Le Service de Médiation informe qu'il vérifiera la subdivision exacte.

Il en résulte que sur les 1577 décollages de B744 en 2011, le QC de 1269 avions se situait dans la catégorie 12,01-24,00 et le QC de 308 décollages dans la catégorie 24,01-48,00 (chiffres exacts en annexe).

Le représentant de Wezembeek-Oppem (Monsieur Petit) se plaint du nombre de décollages entre 06.00 et 07.00 heure locale.

Le représentant de Grez-Doiceau (Monsieur Marion) constate une différence entre les routes théoriques et les routes constatées sur base des tracés.

Il aimerait connaître la hauteur des avions au-dessus de la base militaire de Beauvechain en cas d'approches 02 pour les atterrissages, ce à quoi Monsieur Loccoge (Head of Department Operations chez Belgocontrol) fournit la réponse suivante:

“Nous sommes soumis à des contraintes économiques (réduction de consommation en kérosène des avions) que ce soit au niveau des compagnies aériennes et Commission Européenne (Single European Sky).

Nous essayons donc de donner autant que possible les routes les plus courtes/directes aux pilotes.

Lorsque nous sommes en configuration piste 02 à l'atterrissage et que le trafic le permet, les arrivées Bruxelles venant de l'est sont tournés au voisinage de la balise FLORA vers le vent arrière main droite de la piste 02 (en moyenne sur un track d'environ 250°).

En effet, en 2006 Belgocontrol et la composante aérienne de la Défense ont négocié la possibilité de délégation d'espace militaire au profit du trafic civil.

Cette zone située au-dessus de la zone de Beauvechain est publiée dans l'AIP en tant que Brussels TMA 8. Cette zone est civile en dehors des heures d'activité militaire et peut également être déléguée par Beauvechain à la demande du service approche de CANAC2, ce qui permet après FLORA de descendre les avions de 6000 pieds vers 4000 pieds.

Si Beauvechain nous délègue également 3000 pieds dans les limites de notre TMA 5, après le survol de la base, nos contrôleurs peuvent descendre les avions vers 3000 pieds.

Puis lorsque ceux-ci entrent dans la TMA 1 de Bruxelles (+/- avant le grand virage pour l'interception de l'ILS 02), ils peuvent continuer leur descente vers 2000 pieds. Nous insistons sur le fait que ce tracé n'est suivi qu'en cas de **trafic faible** car cette trajectoire croise celle des départs (conflits !!).

Sinon, pendant un pic d'arrivées, les avions suivront la route FLORA - BUB pour



faciliter leur intégration dans le flux des arrivées de l'ouest et du nord.

Il est vrai que la diminution du trafic à Bruxelles-National de ces dernières années a créé des périodes de trafic faible plus fréquentes qu'auparavant. »

Monsieur Touwaide demande si le Service de Médiation a été informé par TBAC en ce qui concerne des travaux importants durant les mois d'été 2012.

Le Service de Médiation répond que TBAC annonce depuis le mois de mars sur son site internet les travaux du mois à venir (à l'exception des travaux urgents) - il existe un lien vers cette page sur le site du Service de Médiation -, mais dit ne pas encore disposer des informations demandées en ce qui concerne d'éventuels travaux importants (travaux d'égouttage) durant les mois d'été.

Monsieur Touwaide souligne le fait que cette information constitue un point sensible pour les autorités communales, ce qui est acquiescé par l'échevine de la commune de Kraainem (Madame de Foestraets) qui insiste sur l'importance de cette information pour la planification des vacances par les riverains.

Monsieur Laveyne promet de fournir l'information demandée.

Après concertation avec les personnes présentes, il est décidé que:

- les prochaines réunions du Forum de Concertation auront lieu au City Atrium du SPF dans le même auditoire (local 3A14).
- la prochaine réunion aura lieu le vendredi 29 juin 2012 à 14.00.

Annexe:

Les chiffres exacts (QC et nombre) des décollages de B744 en 2011 sont:

<u>QC</u>	<u>nombre</u>	<u>QC</u>	<u>nombre</u>
18,2	2	24,5	5
18,5	8	24,8	81
18,8	408	25,1	1
19,1	1	25,4	2
20,0	12	25,7	194
21,9	133	27,1	25
22,1	150		
22,4	1		
22,6	17		
22,9	143		
23,2	2		
24,0	392		

